



ALFA  
CENTRE-VAL DE LOIRE



## Veille informative pour la conférence de rédaction du 11 septembre 2024

- 6 septembre 2024 - [Nouvelle photographie de l'illettrisme en France](#)

L'Insee a publié en avril 2024 les résultats de l'enquête Formation tout au long de la vie. Les résultats mettent en évidence que 4 % des personnes de 18 à 64 ans ayant débuté leur scolarité en France peuvent être considérées en situation d'illettrisme.

- 6 septembre 2024 - [Apprentissage, formation professionnelle : 1,5 milliard d'euros d'économies potentielles identifiées par l'IGF et l'Igas](#)

Un rapport identifie 1,1 milliard d'euros d'économies possible en matière d'apprentissage. Le soutien public aux formations du supérieur est visé. Le rapport appelle aussi à des économies en matière de formations au sein de France Travail.

- 25 juillet 2024 - [Maintien confirmé du dispositif du contrat de professionnalisation expérimental](#)

Selon l'agence AEF, la ministre du Travail, Catherine Vautrin, a validé en juin le maintien du dispositif du contrat de professionnalisation expérimental.

- 17 juillet 2024 - [Comités territoriaux pour l'emploi : vers une installation à l'automne](#)

Les comités territoriaux pour l'emploi institués par la réforme du service public de l'emploi devront être installés d'ici le 31 octobre prochain.

- 17 juillet 2024 - [Mise en œuvre du système d'information Plateforme pour l'interopérabilité des acteurs du réseau pour l'emploi](#)

Un arrêté définit le cahier des charges recensant les besoins des membres du réseau pour l'emploi afin d'assurer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information.

- 24 juin 2024 - [Découverte des métiers au collège : les régions peuvent mieux faire](#)

Un rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche souligne les carences de la découverte des métiers au collège. Le rôle des régions y est analysé, avec ses réussites et ses limites.

- 20 juin 2024 - [Le fonctionnement des comités territoriaux pour l'emploi défini par un décret](#)

Les règles de composition et de fonctionnement des comités régionaux, départementaux et locaux institués par la loi pour le plein emploi sont fixées.